



LE DÉVELOPPEMENT: QU'EST-CE QUE ÇA DONNE ?

Claudelle Gilbert

Imaginez notre stupéfaction à Monique Baril et moi d'entendre cela de la bouche d'une élue municipale.

Sans plus de commentaire, pour répondre brièvement à la question, j'ai décidé de vous faire un rapport des activités du Comité de développement et d'embellissement pour l'année 2003.

En tourisme, nous avons assuré la continuité des tours guidés sur le lac en collaboration avec l'Association Forestière de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Pourvoirie Fern. Le suivi du regroupement des fournisseurs en hébergement encourageait les entreprises à améliorer leurs structures d'accueil. La base du regroupement réside dans la collaboration des entreprises à combler les demandes de la clientèle afin d'assurer le maximum d'achalandage en respectant des normes de qualités. De plus, l'installation de la " muck machine ", sur le terrain de l'Hôtel de Ville, amorçait l'aménagement de l'aire de repos mémorial. Aussi, Sally Kirton créait un site internet sur le lac Duparquet :

www.giocities.com/lacduparquet .
J'en profite d'ailleurs pour vous

offrir l'opportunité de publier vos photos sur ce site en contactant Sally.

Du côté économique, la subvention que nous avons obtenue dans le cadre du Renouveau urbain et villageois a permis de réaliser l'uniformisation de l'affichage des bâtiments municipaux (sera installé dès que possible) en plus de financer une partie des rénovations du Centre des loisirs.

Dans le domaine sociocommunitaire, Duparquet Initiatives en Santé Globale poursuivait ses activités jusqu'en avril. Nous avons fait une demande de subvention au programme de mobilisation des collectivités, visant en majeure partie la prise en charge des actions en cours par la communauté, une continuité à DISG. Refusée en août 2003, nous revenions à la charge cette année et nous recevions une réponse positive le 12 mars dernier. Merci à nos collaborateurs : Martin Trottier, Fernand Nadeau et Carmen Boucher R.R.S.S.S. Ah ! j'allais oublier le journal qui s'est refait une beauté.

Puis, il y a l'embellissement. Nous avons planté 15 arbres dans le parc, élagué les arbres de l'Hôtel de Ville et du parc pour enfants, débroussaillé autour du terrain de tennis, planté les fleurs, entretenu les plates-bandes, organisé la Corvée Glad de grand nettoyage, organisé le parrainage de bacs à fleurs.

Voilà le résumé nos activités de 2003. Qu'est-ce que ça donne ? En quelques mots, ça met Duparquet sur la "map", ça développe l'industrie touristique, ça améliore la qualité de vie des citoyens et ça renforce le sentiment d'appartenance des citoyens.

SOMMAIRE

SCÈNE MUNICIPALE, H.L.M.	PAGE 2
MOBILISER, INFO-BIBLIO	PAGE 3
HORTICULTURE	PAGE 4
PARLONS SANTÉ	PAGE 5
JUSTE UN CLICK !	PAGE 6
CLIN D'OEIL ATOUT, PERÇAGE BUCCAL	PAGE 7
MESSAGE DE LA FABRIQUE	PAGE 8
QUICAILLERIE DUPARQUET	PAGE 9
LOISIRS, JOUR DE LA TERRE	PAGE 10
MÉDIÉVAL	PAGE 11
CAISSE POPULAIRE	PAGE 12
PETITES ANNONCES	PAGE 13
COMMUNICATION QUÉBEC	PAGE 14
LETTRÉ AUX LECTEURS	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16

SCÈNE MUNICIPALE

Claudelle Gilbert

Projet patinoire... sur la glace

En effet, notre projet de fondation de patinoire devra attendre. " Inutile d'investir dans la patinoire puisque, éventuellement, vous devrez la déménager ailleurs que sur cette partie de la propriété de la mine, c'est trop près de l'usine de grillage ". C'est ce que nous annonçait Gilles Bourgon, représentant de Ronda Smirchinsky lors de la rencontre à laquelle il nous avait convoqués Gilbert Rivard et moi. Terrain de tennis, parc pour enfants, terrain de balle, subiraient tous le même sort selon monsieur Bourgon. Comme si l'usine devait se remettre en marche...

Cette annonce surprise mettait un frein d'urgence sur la demande de subvention que nous nous apprêtions à acheminer au pacte rural. Toutefois, jusqu'à maintenant, aucune correspondance ou document officiel n'appuient ces propos.

Que conclure de tout ça ? Certaines rumeurs courent encore à l'effet que la compagnie minière envisagerait de futurs développements. Jusqu'à quel point faut-il y croire ? L'avenir nous le dira.

Bingo ! Les dernières recherches de titres de propriétés nous démontrent que le secteur du parc pour enfants d'une superficie de 3847 mètres carrés, aurait été vendu à la commission scolaire en 1936 pour la somme de 1\$ afin d'y construire l'école anglaise. Merveilleux ! n'est-ce pas ? Les démarches se poursuivent, à savoir qu'est-ce qui appartient à qui ? Espérons qu'elles nous réservent d'autres agréables surprises .

Poubelles

Bientôt, on utilisera un camion neuf pour ramasser les déchets ménagers. À ce moment là, l'opérateur du camion travaillera seul et ne ramassera que les ordures contenues dans les poubelles spécialement conçues pour être manipulées par le bras du camion. **Prenez note qu'à partir du 10 mai prochain, seuls les déchets contenus dans ces bacs seront ramassés.** Des amendes seront remises aux récalcitrants. La cueillette de récupération devrait débuter en 2005 seulement ; l'achat de bacs bleus est donc à prévoir en début d'année prochaine.



Poste de directeur (trice) H.L.M.

L'Office municipal d'habitation de Duparquet recherche un(e) directeur(trice) pour le 1er juillet 2004. Le directeur assume, sous la responsabilité du C.A., des fonctions de planification, d'organisation, de direction et de contrôle des activités relatives à la sélection, à la location et à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles.

Le candidat doit détenir un diplôme d'études secondaires V. Une bonne connaissance du milieu socio-économique dans lequel oeuvre l'Office, une capacité de communiquer, le sens des relations humaines de même que la compréhension et la maîtrise des méthodes de budgétisation et de comptabilisation sont des critères pris en considération.

Pour obtenir plus d'informations concernant ce poste, contacter Thérèse Gendron au 948-2546.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature avant le 5 mai 2004
au C.P. 6 à Duparquet.

Mobiliser pour mieux prévenir, une stratégie concertée

Guylaine Hardy

Après plusieurs tentatives, le Comité de développement, la Municipalité, le CLSC, la Régie Régionale et moi avons réussi à obtenir un projet qui se veut, en quelque sorte, une suite de Duparquet en santé et que j'aurai la chance de d'animer.

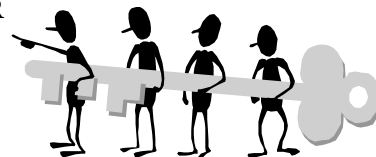
Ce projet a une durée d'un an et contient une douzaine d'objectifs ayant tous un point en commun, celui de prévenir et/ou de réduire la criminalité chez les jeunes.

Les activités visent toute la population : les jeunes familles, les élèves de l'école, les adolescents, les familles d'adolescents ainsi que les grands-parents. Réaménager le parc d'enfants, Naître-Égaulx Grandir en santé, tableau méritas à l'école, activités sportives hors scolaire parents-enfants et/ou parents-adolescents ne sont que quelques exemples d'activités.

Nous débuterons bientôt le réaménagement du parc d'enfants avec de nouvelles structures. Pour cela, nous aurons besoin de bénévoles pour réaliser ce beau projet. Alors à tous ceux et celles qui seraient intéressés à venir nous donner un coup de pouce, vous pouvez me contacter en tout temps à la bibliothèque municipale au 948-2266 poste 5.

J'ai le plaisir de travailler à nouveau avec vous tous !

C'EST EN SE TENANT PAR
LA MAIN QU'ON ACCOM-
PLIT DE GRANDES
CHOSSES !



INFO-BIBLIO

Le comité de la bibliothèque de Duparquet vous invite à une soirée d'information qui saura vous donner un avant-goût de l'été et vous inspirer de belles réalisations dans vos parterres.

Sujet: Les annuelles et les vivaces de notre région
Les variétés adaptées à notre région
Les nouvelles variétés
Calendrier de plantation

Personne ressource: Sylvie Turcotte

Quand: mercredi le 19 mai 2004

Où: Bibliothèque municipale

Coût: 2.00 \$

Inscription: À la bibliothèque 948-2266 poste 5

Heures d'ouverture:

Mardi 18h30 à 20h00
Mercredi 14h00 à 16h00
Jeudi 18h30 à 20h00

Nous vous attendons en grand nombre !

Lise Baron

Le coléus

Le coléus est une plante que l'on cultive pour son feuillage décoratif qui arbore des coloris variés (ex : rouge, vert, rose, blanc, jaune, brun). Pour accentuer et préserver la coloration des feuilles, le coléus doit être exposé à un endroit très ensoleillé (ex : près d'une fenêtre orientée au sud), mais à l'abri du soleil direct.

Cette plante produit des épis de fleurs bleues sans intérêt ornemental. Il est donc conseillé de les supprimer pour donner plus d'énergie et de vigueur au feuillage. De plus, pour préserver la coloration du plant et pour qu'il soit bien ramifié et compact, il faut pincer à l'occasion l'extrémité des tiges.

Finalement, il vaut mieux multiplier le coléus par bouturage des tiges plutôt que par semis. Les plants engendrés par semis produisent rapidement des fleurs au détriment du feuillage et ils sont moins colorés.



Le géranium

Si vos géraniums des jardins (*Pelargonium*) ne fleurissent pas durant l'été, il est possible que ce soit dû à une terre trop humide. En effet, l'absence de fleurs peut être causée parce qu'on arrose les géraniums trop fréquemment et abondamment.

Il est donc conseillé d'arroser ces plantes seulement lorsque la surface du sol est sèche sur les 2 premiers centimètres. Aussi, un excès d'azote (N) peut empêcher les géraniums de fleurir, car cet élément favorise le développement des tiges et des feuilles au détriment des fleurs.

Il faut donc fertiliser ces plantes avec un engrais spécialement conçu pour les plantes à fleurs. Finalement, il se peut que vos géraniums ne fleurissent pas simplement parce qu'ils manquent de soleil.

Des graines qui ne germent pas ?

Si les graines que vous avez semées ne germent pas, cela peut être dû à plusieurs facteurs. D'abord, les semences doivent être viables. La viabilité varie selon l'espèce, certaines pouvant vivre plusieurs années. Par ailleurs, certaines semences peuvent avoir besoin d'être trempées dans l'eau durant environ 24 heures.

Aussi, certaines graines ont besoin d'être enterrées alors que d'autres germeront si elles sont semées en surface (ex : agérate, coléus, lobélie, mufler, pétunia, sauge, impatiente). Un autre facteur très important est la teneur en eau du sol. En effet, les graines doivent avoir une quantité suffisante en eau pour germer. Il faut donc garder la terre humide jusqu'à la levée. Par contre, une humidité excessive peut entraîner la fonte des semis (pourriture).

Par ailleurs, si vous utilisez vos propres semences, il se peut qu'elles aient besoin de subir une scarification (ex : être frottées, trempées dans l'eau) pour diminuer l'épaisseur de leurs téguments ou les ramollir (surtout pour les grosses semences). Pour un semis réussi, respectez le mode d'emploi indiqué sur le sachet et n'hésitez pas à vous informer auprès d'un spécialiste.

PARLONS SANTÉ

Mythes médicaux

Vanessa Lessard

Il y a déjà un an que j'étudie en soins infirmiers. Au cours de cette année j'ai appris plusieurs choses, entre autre que le rôle de l'infirmière ne consiste pas seulement à soigner les gens mais aussi en grande partie à donner de l'information au public. C'est pour cette raison que j'ai pris l'initiative de vous informer sur plusieurs choses que la plupart des gens ignorent. Dans mon premier article, j'ai voulu démentir les " mythes " des traitements médicaux. En effet, plusieurs actions que nous posons pour améliorer notre santé sont inutiles ou peuvent même aggraver la situation. En voici quelques exemples.

Frictionner un muscle endolori avec de la crème analgésique

Cette action est inutile à la guérison d'un muscle, en effet la crème ne peut pénétrer la peau qu'en surface, elle ne se rend donc pas au niveau du muscle. La chaleur que la crème apporte lorsqu'on se masse est victime du même phénomène, elle ne reste qu'à la surface de la peau. Alors pourquoi cela vous soulage-t-il? C'est simple, c'est le fait de masser qui soulage vos maux et non la crème analgésique, n'importe quelle huile ou crème pour le corps aurait le même effet. Essayez-le!

Un bain d'eau froide pour abaisser la température.

Il ne faut pas faire cela car la température risque d'augmenter. En effet, l'eau froide provoquera des frissons chez la personne, une réaction de l'organisme qui vise à faire augmenter la température du corps. C'est pour cette même raison que, lors de la période de frissons, on doit couvrir la personne et dès que celle-ci ne frissonne

plus, la découvrir. Pour diminuer une forte fièvre, mettre la personne dans un bain tiède et graduellement rajouter de l'eau froide. Cela évitera les frissons et donc l'aggravation du phénomène de haute température. Boire beaucoup de liquide, se vêtir légèrement, diminuer l'exercice physique et s'installer confortablement dans un endroit bien aéré sont aussi les interventions à poser dans une telle situation.

Désinfecter une plaie avec du peroxyde.

Ceci est nuisible à la guérison d'une plaie, car le peroxyde brûle les cellules qui ont déjà commencé le processus de guérison, cela nuit aussi à la cicatrisation. Un nettoyage de la plaie à l'eau tiède et au savon suffit pour évacuer les bactéries. S'il n'y a aucun écoulement venant de la plaie, laissez-la à l'air libre pour favoriser la guérison. Si au contraire il y a des écoulements, couvrir d'un pansement jusqu'à ce qu'ils ne soient plus présents. Lorsqu'il y a une " galle " il ne faut surtout pas l'arracher car le

processus de cicatrisation sera perturbé donc moins efficace, c'est-à-dire que la cicatrice risque d'être plus apparente.

Les suppléments de vitamines C sont bons pour la santé

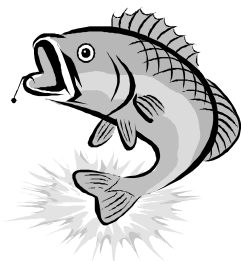
Prendre un comprimé de vitamine C n'est pas nécessairement nuisible pour la santé mais la prise excessive peut facilement le devenir. En effet, l'apport en vitamine C nécessaire dans une journée est de 60 mg alors qu'un comprimé en contient 500mg, ce qui est largement supérieur à nos besoins. Les autres 440 mg sont évacués dans l'urine car le surplus de vitamine C ne peut être emmagasiné. Il est donc évident que se procurer un contenant de vitamines C est un gaspillage d'argent. Deux oranges ou deux verres de jus d'orange sont amplement suffisants pour combler vos besoins quotidiens. Attention! Un excès de vitamines C (environ 600mg par jour) durant une longue période peut entraîner plusieurs problèmes: la diarrhée, la formation de caillots et la formation de calculs rénaux (pierres au rein), c'est une très bonne raison de manger des oranges, non?

Voilà une infime partie des " mythes médicaux ". J'espère que ces informations vous seront utiles. Je vous conseille donc fortement de vous informer si vous avez un quelque doute sur un traitement médical.

À la prochaine.

JUSTE UN CLICK !

Nicole Armour



<http://www.quebecpeche.com>

Trucs de pêche et faits cocasses.

<http://www.lesmouches.ca>

Techniques de pêche,
description des poissons du Québec,
recettes, anecdotes et poésie.

www.moncoindejardin.ca

Site personnel. Idées jardin et diaporamas.

<http://www.quebecpaysage.com/liens.aspx>

Sites personnels traitant de l'horticulture.

<http://www.chezmaya.com/jeux.htm>

www.uptoten.com

Site rigolo récréatif.

www.castokids.com

Divertissements enfants.



<http://www.dromadaire.com/creationsisa/main>

Ce sont tous des sites de jeux et activités.

<http://www.moulinetnet.qc.ca/valeriane/home.htm>

Galerie d'art virtuelle.

<http://www.busybee.ns.ca/indexfr.html>

Patrons de peinture décorative.

<http://www.ckac.com>

Ecoutez vos émissions de radio en direct sur le web.

www.aines.qc.ca

Le portail des aînés du Québec.



Joyeuses Pâques !

CLIN D'OEIL ATOUT

Nicole Armour

Pour éloigner les animaux des sacs de vidange :

Répandez du vinaigre sur vos sacs et aux alentours: les animaux détestent cette odeur.

Vilaines boules de poils !

Il arrive souvent que les chats aient des boules de poils dans la gorge. Pour régler le problème, placez généreusement de l'huile végétale sur une patte avant. Ainsi, lorsque le chat se lavera, sa boule de poils passera plus facilement.

Un digestif pour les oiseaux

Au lieu de jeter les écailles d'oeufs, on peut les faire sécher et les offrir aux oiseaux sauvages dans un plateau. C'est un ajout important dans leur alimentation qui aide à leur digestion.

Très utile la lavande

Pour éviter qu'un animal domestique n'attrape des puces, il suffit de verser quelques gouttes de lavande dans son poil et de le brosser. On peut mettre la lavande directement sur la brosse avant de le brosser.

Wouch minou !

Si votre chat mange vos plantes et que cela vous exaspère, vous pouvez mettre du Vicks sur le contour du pot. L'odeur éloignera les chats.

Pas de larmes pour pitou

Si vous devez nettoyer les yeux de votre chien et n'avez aucun produit sous la main, utilisez un mélange composé à parts égales d'un shampoing pour bébés sans larmes et d'eau.

Pour que le poil de votre chien soit plus soyeux, ajouter 1 c.à thé (5 g) de levure naturelle à sa moulée à chaque repas.

De la farine de moutarde ?

Pour empêcher que les chats ne viennent uriner sur votre propriété, mélanger dans un seau de l'eau chaude et 2 grosses cuillères de farine de moutarde. Bien diluer et vaporiser.

Extrait de : www.trucsmaison.com

LE PERÇAGE BUCCAL

La Direction de santé publique de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tient à vous informer que les risques associés au perçage buccal sont plus importants qu'ailleurs sur le corps.

Le perçage de la bouche présente plus de risques que le perçage corporel, car il y a des millions de bactéries en bouche et c'est un milieu chaud et humide.

On y retrouve plusieurs vaisseaux sanguins et nerfs importants, la muqueuse est plus fragile et s'endommage plus facilement que la peau.

Les risques associés au perçage buccal sont :

- infection locale (écoulement de pus, fièvre, verrue, herpès...), infection systémique (transmission de l'hépatite B, C, D, G et sida);
- choc toxique (empoisonnement, réaction allergique au métal), transmission des bactéries par le sang.

Autres conséquences possibles :

- saignement, hémorragie, douleur et gonflement occasionnant de la difficulté à respirer, à avaler, à prononcer, à parler et à mastiquer;
- perte de goût, déchirure de la muqueuse;
- mauvaise haleine chronique;
- perte de sensibilité (si un nerf est atteint) ou sensation constante et désagréable d'engourdissement;
- bris du bijou et risque de l'avaler ou de l'aspirer.

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Chers paroissiens et paroissiennes,

Nous sommes heureux d'habiter à nouveau dans une église quoique plus petite. N'oublions pas cependant, que cette nouvelle doit être entretenue au même titre que l'ancienne: chauffage, électricité, salaire du prêtre, etc.

C'est le devoir de chaque baptisé, qu'il soit pratiquant ou non, de contribuer à l'entretien de ce lieu de culte, en payant une capitation (dîme) annuelle. Le temps Pascal est propice pour s'acquitter de ce dû si ce n'est déjà fait.

Nous n'avons plus de dette à rembourser, mais nous n'avons pas arrêté de donner tous les services aux paroissiens depuis l'incendie et ça coûte quelque chose !

Le montant reçu des assurances doit servir au réaménagement, non à l'entretien annuel de l'église et du presbytère. On compte sur la participation de tous pour la bonne marche de notre communauté paroissiale.

Prendre note qu'à l'avenir, lors d'une funéraille en l'absence du prêtre, une " CÉLÉBRATION DE LA PAROLE " pourra être présidée par des laïcs formés et mandatés par l'Évêque du diocèse.

Il y aura comme à l'habitude le " BRUNCH DE LA FÊTE DES MÈRES ", dimanche le 9 mai 2004 de 10h00 à 13h00 au centre des loisirs de Duparquet.

FABRIQUE ST-ALBERT-LE-GRAND RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 2003			
	REVENUS	DÉPENSES	SOLDE
Solde au 31 décembre 2002			1 336,81 \$
Capitation	5 497,00 \$		
Dons	654,40 \$		
Mariages et funérailles	610,00 \$		
Quêtes	6 231,85 \$		
Quêtes commandées	428,35 \$	428,35 \$	
Activités	3 466,40 \$		
Location de salle	(82,50) \$		
Culte et Pastorale	976,46 \$	1 448,18 \$	
Secrétariat	901,09 \$	1 992,71 \$	
Animation	2 820,00 \$	1 176,84 \$	
Salaire du prêtre		5 642,49 \$	
Charges sociales		1 196,51 \$	
Chauffage et éclairage		6 469,49 \$	
Entretien et réparations		717,54 \$	
Assurances		(1 108,75) \$	
Service diocésain		2 402,51 \$	
Général		1 258,25 \$	
Général	2 915,18		
Solde	24 418,23 \$	21 924,12 \$	3 830,92 \$

QUINCAILLERIE DUPARQUET

Spécial du printemps

du 19 au 24 avril

plusieurs rabais en magasin

**VENEZ VOIR TOUT CE QU'ON PEUT VOUS OFFRIR
EN PRIME, UNE MONTRE VOUS SERA OFFERTE
GRATUITEMENT.**

Détaillant de peinture Bétonel

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

PLOMBERIE

ÉLECTRICITÉ

OUTILS

QUINCAILLERIE

RECOUVREMENT DE PLANCHER

FENÊTRES LAPCO

JOUETS

CADEAUX

Service de clés

Graines de semences

ACTICLES DE PÊCHE ET CAMPING

ARTICLES ÉLECTRIQUES

COUTURE

SCOLAIRE

PRODUITS DE PISCINE

PRODUITS NETTOYANTS

BOTTES, VESTES ET GANTS DE TRAVAIL

ET BEAUCOUP PLUS EN MAGASIN

QUINCAILLERIE DUPARQUET

10 PRINCIPALE

DUPARQUET

819-948-2255

" ON EST SUR VOTRE CHEMIN "

COMITÉ DES LOISIRS

Mélanie Morin

Le comité des loisirs est sur son dernier souffle. Nous tiendrons une prochaine réunion le 20 avril à 19h30 au centre des loisirs. Nous déciderons donc de l'avenir de ce dernier. Ce n'est pas tant de bras que nous avons besoin que de têtes. S'il-vous-plaît, ne nous laissez pas tomber.

Une demande de financement pour un employé à été faite au pacte rural et nous attendons la réponse d'ici la fin du mois d'avril. Suite à cette réponse, si elle est positive, nous afficherons le poste de coordonnateur le plus rapidement possible.

Le Brunch des Bénévoles se tiendra la fin de semaine de la fête des mères. Tout comme l'an dernier, nous le ferons en collaboration avec les membres du comité de la fabrique de la paroisse St-Albert-Le-Grand. Nous vous attendrons en très grand nombre.

Le parc d'enfant sera bientôt aménagé. Il nous manque cependant un 2500\$ pour y parvenir. Nous devons donc organiser une activité de financement prochainement. Tenez-vous à l'affût.

Les festivités médiévales auront lieu la fin de semaine du 13 et 14 août 2004. Le comité est maintenant presque complété. Il ne manque que quelques personnes pour la vente des billets, les aspects du marketing et pour faire les demandes de commandites. Si vous avez une force dans ces deux domaines, laissez nous le savoir. Il faut débiter le tout le plus rapidement possible.

Pour ce qui est de la fête de la St-Jean, si vous avez des idées, laissez-le savoir. Bien entendu, si personne n'a envie de la tenue d'un tel événement, nous le laisserons tomber.

Le jour de la terre a besoin de vous !

Célébré pour la première fois le 22 avril 1970, lorsque le sénateur américain Gaylord Nelson encouragea les étudiants à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement dans leurs communautés, le Jour de la Terre est aujourd'hui reconnu comme l'événement participatif en environnement le plus important au monde. Plus de 184 pays et 500 millions de personnes y participent. En ferez-vous vous partie?

Au Québec, il est célébré depuis 1995 et le nombre d'activités et de gestes concrets posés par les Québécois en faveur d'un meilleur environnement ne cessent de croître.

" RÉINVENTER LA ROUE " sera le leitmotiv du Jour de la Terre 2004 et 2005 sur la nouvelle thématique : le transport.

Les transports jouent un rôle crucial dans notre développement économique et social.

Mais..

- Au Québec, le secteur des transports, où le pétrole représente 99 % de l'énergie consommée, constitue la principale source de gaz à effet de serre (GES) récoltant 38 % des émissions totales. Les émissions de ce secteur ont augmenté de 12,2 % entre 1990 et 2001 et ne donnent aucun signe de ralentissement.

- Les GES émis dans l'atmosphère sont les principaux responsables des changements climatiques.

- Le smog, principalement causé par les émissions polluantes issues de la combustion de carburants fossiles, est à l'origine de nombreux problèmes de santé. 16 000 Canadiens décèdent chaque année à cause de la pollution de l'air, 1900 dans la région de Montréal seulement.

Afin de " Réinventer la roue " et se transporter durablement pour notre bien-être et celui des générations futures, il faut agir maintenant. Chaque petit geste est important.

Faites partie du changement. On compte sur vous le 22 avril et tous les jours!

Nicole Armour

Une abbaye

Quand des moines bâtissaient une abbaye, ils ne poursuivaient qu'un but : offrir une solution architecturale aux exigences de prière, de travail et de vie communautaire, auxquelles ils avaient voué leur vie, selon une Règle religieuse qui était le plus souvent, en Occident, la Règle dite de Saint Benoît. Le Corbusier a pu écrire : "La maison, c'est l'écrin de la vie". De même, un monastère n'est rien d'autre que l'écrin de la vie d'une communauté de moines, avec ses exigences propres. Chaque pierre, chaque mur, chaque tracé architectural n'ont de sens et ne peuvent se comprendre qu'en fonction de l'existence quotidienne d'une communauté monastique. Aussi les dispositions essentielles du plan d'une abbaye demeurent-elles identiques au cours des âges. Ce qui est propre aux moines cisterciens, c'est un certain style de grande simplicité et de pauvreté qui découle de leur spiritualité contemplative.

Depuis 3000 ans au moins, des hommes ont vécu dans ce site. Hier encore, avant les fouilles, nous l'ignorions. Du long passé de Vauclair, nous savions peu de choses sûres. L'histoire de l'abbaye, depuis le XII^e siècle, n'avait jamais été faite. Quant à celle du site, habité au moins depuis l'âge du Fer, elle était entièrement connue avant les fouilles en cours.

Extrait de: <http://www.abbaye-de-vauclair.com>



CAISSE POPULAIRE

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE ANNUELLE
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU SUD DE L'ABITIBI-OUEST
LE 25 AVRIL 2004 à 13h30
SALLE D'ACCUEIL À POULARIES

VOUS SEREZ ALORS INVITÉS À :

- >Prendre connaissance du rapport annuel;
- >Prendre connaissance du rapport du conseil de vérification et de déontologie;
- >Décider de la répartition des trop-perçus ou excédents et de l'intérêt payable sur les parts permanentes;
- >Élire les membres du conseil d'administration et du conseil de vérification et de déontologie;
- >Poser des questions aux membres du conseil d'administration et du conseil de vérification et de déontologie.

AVIS DE CANDIDATURE :

Est éligible toute personne physique qui est membre ordinaire, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours et qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi. Des formulaires d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la caisse. Une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par la personne candidate, a été remis avant la fermeture de la caisse le 20 avril 2004 à 15h00.

DIRIGEANTS SORTANT DE CHARGE

Conseil d'administration

Postes à pourvoir 4

- Évelyne Brochu, siège de Ste-Germaine
- Claude Gagnon, siège de Gallichan
- Yvon Leblond, siège de Palmarolle
- Raymond Mainville, siège de Roquemaure

Conseil de vérification et de déontologie

Postes à pourvoir 2

- Émé Gibouleau
- Geneviève Châteauvert

DÉFI EMPLOI JEUNESSE

Luc Blanchette, économiste, Service d'information sur le marché du travail, donnera une conférence pour informer les jeunes sur les emplois futurs de la région. À NE PAS MANQUER

TIRAGE & GOÛTER

BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES !

PETITES ANNONCES

Félicitations à Gaétane Gionet et Pauline Lacroix pour le prix qu'elles ont reçu de la Bibliothèque Centrale de prêt en l'honneur de leur 10e anniversaire de volontariat.



Félicitations à Louise Trudel pour son trou d'un coup au " Kings North " sur le trou # 12, un "island green", lors de ses vacances à Myrtle Beach.

Recherchés

Photos ou informations sur des personnalités connues qui ont vécu à Duparquet comme Elmor Vascoe, Dave Keon, Tim Horton.

Contactez Claudelle au 948-2547

Chambre de commerce de Duparquet

La Chambre de Commerce de Duparquet tiendra sa prochaine assemblée mercredi, 19 mai 2004.

Logements à louer

3 logements de 3½ pièces.

Office municipal d'habitation
Tél : 948-2546 Thérèse

JOURNÉE QUÉBÉCOISE DE LA FAMILLE

L'activité se tiendra le 15 mai 2004

Au jardin d'oiseaux à La Sarre

Il y aura un pique-nique pour le dîner, clowns, chansonnier, troupe de théâtre et d'autres animations.

Bienvenue à tous, l'admission est gratuite !

Programme d'aide au développement domiciliaire

Les propriétaires de nouvelles maisons unifami-liales sont admissibles à un remboursement de taxes maximum de 1000.00 \$ la première année de construction.



Téléphonez au
948-2266 *0

Vous cherchez une salle pour vos partys de famille ou autres ?

Le Centre des loisirs pourrait vous convenir. Que ce soit pour louer la salle de quilles ou la grande salle, avec ou sans la cuisine.



Téléphonez au
948-2266 #0.

COMMUNICATION QUÉBEC

Il suffisait d'y penser !

Tél: 763-3241

PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

L'étudiant à la recherche d'un emploi d'été peut s'inscrire au service de Placement étudiant du Québec (PEQ); le formulaire d'inscription est disponible seulement dans le site Internet du PEQ à l'adresse suivante : www.emploi-etudiant.qc.ca. Les employeurs peuvent aussi faire appel à Placement étudiant s'ils veulent embaucher un étudiant pour l'été. Pour des renseignements supplémentaires sur les services offerts par le PEQ, il faut composer le 1 800 463-2355.

GUIDE PRATIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI

Vous cherchez du travail? La clé du succès est d'investir du temps et de l'énergie dans vos recherches et, surtout, de bien vous préparer. Le " Guide pratique de recherche d'emploi " vous offre une foule de renseignements en vous fournissant des conseils, des exemples et des outils pratiques pour vous aider à trouver du travail. Vous pouvez obtenir le " Guide de recherche d'emploi " à votre centre local d'emploi (CLE) ou à Communication-Québec. Vous pouvez également avoir accès à une version électronique sous l'onglet emploi de la section publications du Portail gouvernemental de l'Abitibi-Témiscamingue : www.abitibitemiscamingue.gouv.qc.ca.

SIMULRETRAITE

Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, a procédé récemment au lancement d'un nouvel outil élaboré par la Régie des rentes du Québec pour faciliter la planification financière de la retraite. Appelé

simulRetraite, cet outil de simulation des revenus à la retraite, simple à utiliser et gratuit, permet d'envisager différents scénarios. Il est accessible dans le site Internet de la Régie des rentes à l'adresse suivante : www.rrq.gouv.qc.ca.

RÉPERTOIRE DES CAMPS DE VACANCES

Les vacances estivales dans les camps se préparent à l'avance. Pour aider les parents et les enfants dans le choix d'un camp de vacances, d'un camp de jour ou d'un camp spécialisé, le " Répertoire des camps accrédités 2004 / Camps de vacances et camps de jour " est l'outil de recherche par excellence. Ce répertoire est disponible gratuitement dans les CLSC et les bureaux de Communication-Québec; il est aussi possible d'obtenir les informations dans le site Internet de l'Association des camps à l'adresse suivante : www.camps.qc.ca

FIN DE LOCATION À LONG TERME D'UNE VOITURE

Chaque année, des milliers de Québécois choisissent de louer à long terme une automobile au lieu de l'acheter. À chaque année aussi, l'Office de la protection du consommateur reçoit des plaintes de consommateurs à qui l'on réclame des montants excessifs à la fin du bail, après la remise de la voiture au locateur. Aussi, avant la remise de l'automobile en fin de bail, il est préférable de faire évaluer son degré d'usure par le garagiste de votre choix et de faire réparer toute usure jugée anormale. Pour toute information supplémentaire ou pour porter plainte, vous pouvez communiquer avec l'Office de la protection du consommateur (1 888 672-2556).

SÉCURITÉ EN MOTONEIGE

Trop d'accidents entraînant des blessures graves ou mortelles sont liés à la pratique non sécuritaire de la motoneige. Celle-ci présente d'ailleurs un bilan de blessures et de décès comparable à celui de l'automobile si l'on tient compte du nombre de motoneiges et de la saison relativement courte durant laquelle on pratique cette activité. La vitesse excessive, l'alcool et les imprudences sont les principales causes d'accidents mortels, tant dans les sentiers qu'en dehors de ceux-ci. Il faut se rappeler que la vitesse maximale permise est de 70 km/h à moins que des panneaux de signalisation n'indiquent une vitesse différente. On peut se procurer au ministère des Transports et à la Fédération des clubs de motoneigistes un dépliant d'information sur les règles de sécurité en motoneige intitulé " À motoneige, l'imprudence ne mène jamais loin! ".

PROGRAMME APPORT

Vous êtes parent et vos revenus de travail sont peu élevés? Grâce au programme Apport, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille peut ajouter une aide financière aux revenus de travail des familles à petit budget. Vous pouvez obtenir des informations additionnelles ou un formulaire de demande à votre centre local d'emploi (CLE); le formulaire ainsi que le dépliant intitulé " APPORT 2004 " sont aussi disponibles à Communication-Québec. Vous avez jusqu'au 10 janvier 2005 pour vous prévaloir du programme pour l'année en cours.

JEAN QUI VIENT, JEAN QUI VA

Nouveaux résidents

Nicole Fortin - Karl Labrecque

Chers lecteurs,

C'est avec grand plaisir que nous accueillons la venue d'une nouvelle plume, Vanessa Lessard, étudiante en technique infirmière. Dans cette édition, sa chronique remplace : C'est un départ. La porte demeure toujours ouverte à tout ce qui peut intéresser nos lecteurs.



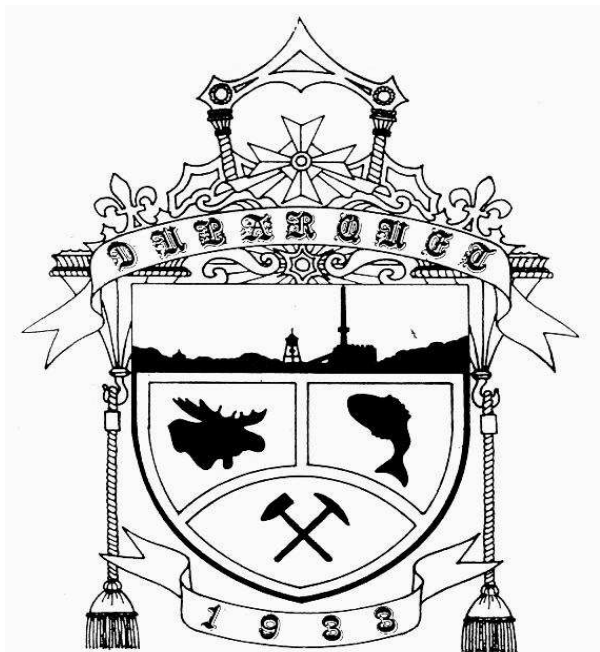
Les sommes versées en publicité nous ont permis de nous procurer une imprimante laser. Cette acquisition facilitera la tâche à Linda.

Notez que la prochaine date de tombée sera le 30 mai.

Le Comité du journal

*Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
tél : 948-2547
Linda Rivard (mise en page, assemblage)
Pierrette Lafontaine (imprimerie)
Anik Boutin (correction)*





Informez-vous sur le programme d'aide au développement domiciliaire.

Coûts des publicités commerciales :

*25\$ du quart de page plus
10\$ par quart additionnel
55\$ pour page complète
possibilité de prix forfaitaire annuel.*

*Pour nous joindre :
journalheron@hotmail.com
ou
Claudelle
Tel. :948-2547*



Caisse populaire Desjardins du Sud de l'Abitibi-Ouest

Chantal Parent, Directrice générale

Représentante en épargne collective pour Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc.

Cabinet de services financiers

Siège Social	Palmarolle	tel. 787-2451
	Duparquet	tel. 948-2421
	Galichan	tel. 787-6902
	Poularies	tel. 782-5138
	Roquemaure	tel. 787-6320
	Ste-Germaine	tel. 787-6668

